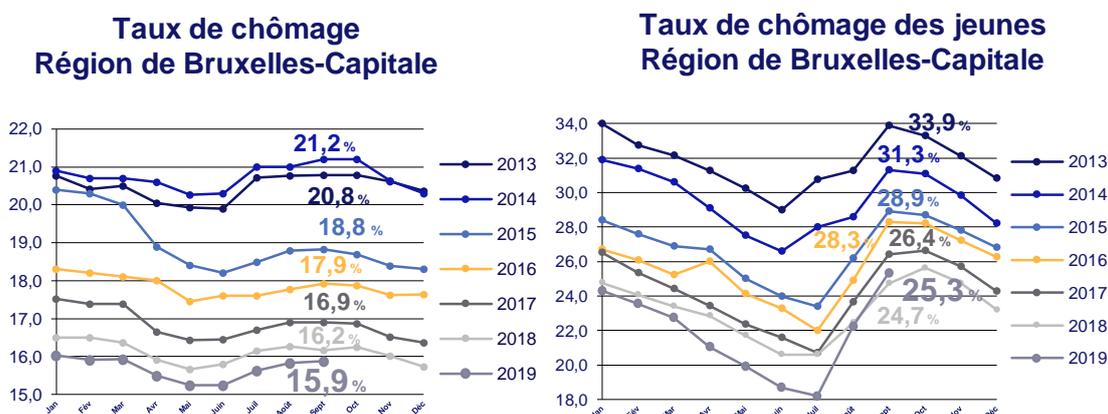


Septembre 2019 : 59^e baisse successive du chômage à Bruxelles

Bruxelles, 2 octobre 2019 – Fin septembre, Bruxelles compte 89.306 chercheurs d’emploi, soit un taux de chômage de 15,9%. Cette 59^e baisse successive du chômage correspond à une diminution de 1.374 personnes par rapport à 2018 (-1,5%), de 4.822 personnes par rapport à 2017 (-5,1%) et de 8.987 personnes par rapport à 2016 (-9,1%). En comparaison avec le mois de septembre 2015, le nombre de chercheurs d’emploi a diminué de 14.065 unités, soit une baisse de 13,6% en 4 ans.

Le chômage des jeunes, en baisse continue depuis 76 mois, atteint quant à lui un taux de 25,3%. Bruxelles compte 9.262 jeunes chercheurs d’emploi, soit 215 de moins que l’an dernier (-2,3%), 1.190 de moins qu’en septembre 2017 (-11,4%) et 2.251 de moins qu’en septembre 2016 (-19,6%). Le nombre de jeunes chercheurs d’emploi a baissé de 26,0% (-3.248) depuis 2015.



Évolution annuelle

Chômage RBC	Chômage des jeunes
-1.374 personnes	-215 personnes

Évolution du taux de chômage

Fin septembre 2019, le taux de chômage en Région bruxelloise s’établit à 15,9% (15,2 % pour les hommes et 16,6% pour les femmes). En septembre 2018, le taux de chômage s’établissait à 16,2%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l’Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2018 de 0,9% par rapport à l’année précédente (+1,2% pour l’ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin septembre 2019, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 89.306 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 1.374 personnes par rapport à l'année précédente (-1,5%).

On compte au cours du mois de septembre 12.973 entrées dans le chômage (9.185 réinscriptions et 3.788 nouvelles inscriptions) contre 12.729 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 244 personnes (+0,3%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – septembre 2019

	septembre 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	89.306	100,0%	244	0,3%	-1.374	-1,5%
Catégorie						
DEDA ¹	57.813	64,7%	-1.772	-3,0%	-4.038	-6,5%
Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.702	6,4%	1.013	21,6%	670	13,3%
Autres DEI	25.791	28,9%	1.003	4,0%	1.994	8,4%
Sexe						
Hommes	45.882	51,4%	111	0,2%	-727	-1,6%
Femmes	43.424	48,6%	133	0,3%	-647	-1,5%
Age						
- 25 ans	9.262	10,4%	1.130	13,9%	-215	-2,3%
25 - 49 ans	55.957	62,7%	-601	-1,1%	-1.950	-3,4%
50 ans + ²	24.087	27,0%	-285	-1,2%	791	3,4%
Durée d'inoccupation						
- 1 an	33.771	37,8%	1.178	3,6%	430	1,3%
1 - 2 ans	12.228	13,7%	-344	-2,7%	-1.031	-7,8%
2 ans +	43.307	48,5%	-590	-1,3%	-773	-1,8%
Niveau d'études						
Faible ³	55.125	61,7%	-736	-1,3%	-2.930	-5,0%
Moyen	18.992	21,3%	411	2,2%	-155	-0,8%
Élevé	15.189	17,0%	569	3,9%	1.711	12,7%
Usagers du CPAS	11.881	13,3%	-186	-1,5%	-248	-2,0%
Taux de chômage						
Total	15,88		+0,04		-0,27	
Hommes	15,25		+0,04		+0,01	
Femmes	16,61		+0,05		-0,65	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 57.813 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.702 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 25.791 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 89.306 DEI inscrits en septembre

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

2019, 11.881 CE sont usagers du CPAS (soit 13,3% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.262 jeunes DEI, 1.835 sont usagers du CPAS, soit 19,8%.

On constate une diminution de -6,5% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate par contre une augmentation annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (+670 unités, +13,3%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a augmenté de 8,4% sur une base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – septembre 2019

		septembre 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		9.262	100,0%	1.130	13,9%	-215	-2,3%
Catégorie	DEDA	2.039	22,0%	-93	-4,4%	-459	-18,4%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.177	45,1%	792	23,4%	304	7,8%
	Autres DEI	3.046	32,9%	431	16,5%	-60	-1,9%
Sexe	Hommes	4.937	53,3%	691	16,3%	-80	-1,6%
	Femmes	4.325	46,7%	439	11,3%	-135	-3,0%
Durée d'inoccupation	- 1 an	6.774	73,1%	996	17,2%	75	1,1%
	1 - 2 ans	1.409	15,2%	63	4,7%	-224	-13,7%
	2 ans +	1.079	11,6%	71	7,0%	-66	-5,8%
Niveau d'études	Faible	4.458	48,1%	315	7,6%	-285	-6,0%
	Moyen	3.807	41,1%	534	16,3%	48	1,3%
	Élevé	997	10,8%	281	39,2%	22	2,3%
Usagers du CPAS		1.835	19,8%	-9	-0,5%	-50	-2,7%

Source : Actiris

On compte 9.262 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une augmentation du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 1.130 unités (+13,9%). Sur une base annuelle, on observe une diminution du chômage des jeunes (-215 DEI, soit -2,3%) par rapport au mois de septembre 2018. Le taux de chômage des jeunes est néanmoins passé sur un an de 24,7% en septembre 2018 à 25,3% en septembre 2019, et affiche donc une augmentation de 0,6 point par rapport à l'année dernière.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de septembre 2019, Actiris a reçu un total de 26.152 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres d'emploi reçues comprenant, outre les offres reçues directement par Actiris, les offres reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi, mais également les offres reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 8.120.

Total des offres d'emploi reçues par Actiris en septembre 2019 :
26.152



REPRISE DE BASE DE DONNEES EXTERNES

Durant le mois de septembre 2019, Actiris a reçu directement 3.549 offres d'emploi. Ceci correspond à une augmentation de 541 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.860 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une augmentation de 335 unités par rapport à l'année passée. Enfin, en septembre 2019, Actiris a traité 1.660 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une augmentation de 74,7% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'infos :

Pascale Hourman
0478 60 21 74
phourman@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be